

# Infos commune

## Aigneville Hocquélus Courcelles

### Horaires de la mairie

Lundi - mardi - jeudi  
8h15 à 11h45  
Vendredi  
16h00 à 18h00

Permanence du Maire  
Le vendredi de 17h00 à  
18h00 sur rendez-vous

Permanence des  
Adjoints :  
sur rendez-vous

Site internet :  
[www.aigneville.fr](http://www.aigneville.fr)

Nombre d'habitants :  
878

Dans ce bulletin vous  
trouverez de l'info.  
sur :

Vie de la commune  
Vie Communale et  
Associative  
Travaux  
Cadre de Vie  
Sécurité  
Finances  
Service Périscolaire  
Infos pratiques



Très belle photo réalisée par Monsieur Bertrand Lucas de  
notre feu d'artifice du 13 juillet 2016

Mairie d'Aigneville 31 rue du Presbytère 80210 AIGNEVILLE  
☎ 03 22 26 29 92 Site internet : [www.aigneville.fr](http://www.aigneville.fr)

## Vie de la Commune

### Etat Civil 2016

#### Naissances :

Leyan Caudron né le 24 mai 2016  
Clémentine Simon née le 28 mai 2016  
Noéline Nieuport née le 1<sup>er</sup> juin 2016  
Julia Havard née le 27 août 2016

#### Mariages :

le 2 juillet  
Monsieur Laurent BEAUCLAIR et  
Madame Marie-Laure PARIS  
le 13 août  
Monsieur David BUCHON et Madame  
Marie JOURNE

#### Décès :

Madame Mauricette Carette le 13 août 2016

### Information mairie

#### PLUI

A ce jour, nous sommes toujours en phase diagnostic.

Pour mars 2017 la CCVI devra avoir validé son PADD (Projet d'Aménagement et développement durables).

Lors de la dernière réunion sur le PLUi il a été abordé le sujet des zones industrielles de notre commune.

Les dirigeants des deux sociétés de notre commune ont été reçus en mairie afin de les informer sur les difficultés à maintenir les zones UF \* lorsqu'elles n'ont pas de projet connu à ce jour.

Les deux sociétés nous feront parvenir leur projet d'extension, ces informations seront transmises à la CCVI .

zone UF \* (Extension industrielle)

#### **PLUI : les comptes rendus de réunions CCVI / PLUI sont consultables en mairie, et un registre de doléances est à votre disposition.**

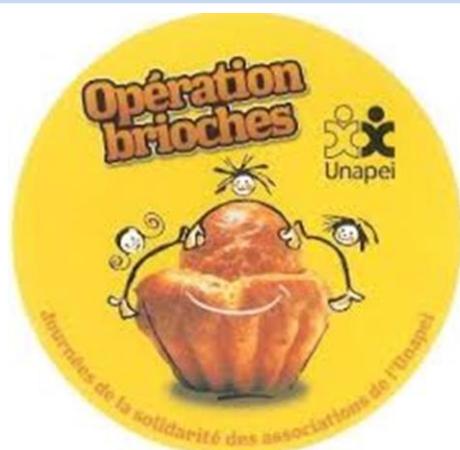
Vous trouverez : Le lexique, compte rendu de la réunion du 19 janvier 2016, Compte rendu de la réunion du 8 mars 2016, Compte rendu de la réunion du 22 mars 2016, compte rendu de la réunion du 5 avril 2016, compte rendu de la réunion du 26 avril 2016, compte rendu de la réunion du 24 mai 2016, compte rendu de la réunion du 14 juin 2016, compte rendu de la réunion du 30 août 2016.

## Nouveaux agents en CAE et Contrat d'Avenir

Monsieur GOUJON Baptiste a été recruté depuis juillet 2016 pour un an en qualité d'agent d'entretien des espaces verts.

Madame DELIGNIERES Laurine a été recrutée depuis septembre 2016 pour un an en qualité d'agent polyvalent (cantine garderie, entretien des bâtiments communaux).

Le contrat de Madame COYETTE Ludivine, présente depuis un an, sera renouvelé pour un an à compter du 9 novembre 2016.



## Opération Brioches

Les Membres du conseil et des bénévoles vous rendront visite pour l'opération des papillons blancs le samedi 8 octobre.

Pour vous remercier une brioche vous sera remise (A partir d'un don minimum de 3 €).

Un reçu fiscal sera envoyé par l'ADAPEI à toute personne qui versera un don de 15 euros ou plus afin de bénéficier d'une réduction d'impôt.  
(chèques acceptés)

## Rappel

## Haies

Il est rappelé que les haies mitoyennes à la voirie ou à votre voisin doivent être taillées pour le « 14 juillet ». Nous demandons que cette obligation soit respectée de tous.

### **Travaux : Modification des constructions :**

Nous insistons sur l'obligation de déclarer toute modification ou construction sur le territoire communal. Les demandes de Déclaration de travaux ou Permis de construire sont à retirer en mairie. Notre secrétaire de mairie se tient à votre disposition pour de plus amples informations.

### **Conseil Municipal**

Madame JOACHIM Charlotte a démissionné du conseil municipal pour raisons personnelles et professionnelles en date du 01 juillet 2016.

Elle a apprécié les deux années passées au sein du conseil. Le conseil municipal la remercie pour son engagement.

### **Inscription sur la liste électorale avant le 31 décembre 2016**

Une démarche personnelle est nécessaire pour s'inscrire sur la liste électorale de la commune afin de vous permettre de voter.

Pour cela vous devez passer en mairie avant le 23 décembre 2016, avec votre carte d'identité et un justificatif de domicile. ( attention à la fermeture de la mairie )

L'inscription sera effective à compter du 1<sup>er</sup> mars 2017.

### **Nouveaux habitants**

C'est avec plaisir que nous accueillons les nouveaux habitants sur la commune. Nous leur demandons pour faciliter les démarches administratives de se présenter en mairie d'Aigneville.

Les élus et les services municipaux seront à votre disposition pour toute information dont vous auriez besoin.

Vous souhaitant une bonne installation et dans l'attente de faire connaissance.

## Fibre Optique

Les travaux pour la pose de la fibre optique sont en cours, ils devraient être terminés vers le 15 novembre 2016 sur notre Commune.

Une réunion pour l'ensemble des communes de la CCVI sera organisée par Somme Numérique pour informer la population au 1<sup>er</sup> trimestre 2017.

Pour votre information :

Le coût pris en charge par la CCVI pour le passage de la fibre est de

1 297 270,50 €.



Avec

somme  
*numérique*

Et votre communauté de communes



## Ramassage communal des déchets verts

2 dernières dates :

Ramassage les 10 et 24 octobre.

Les branches doivent être mises en fagots (ne dépassant pas 1.50m)

Les autres déchets verts doivent être mis en sac papier ou dans une poubelle,  
Le poids ne doit pas dépasser 15 kg.

**Important**

## Le Tri : Les poubelles Jaunes et les Encombrants

Tous les emballages en plastique dans le bac de tri !

Le territoire de la Communauté de Communes du Vimeu Industriel a été retenu par Eco-Emballage pour l'expérimentation des nouvelles consignes de tri. Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2016, trier nos emballages est devenu beaucoup plus simple !

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons pouvaient être triés aux côtés des emballages en métal, papier et carton.

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2016, l'ensemble des emballages plastiques : le pot de yaourt, de crème fraîche, la barquette de fruit, le sac plastique... peuvent être déposés dans votre bac jaune.

Ces nouvelles consignes permettront d'accroître une fois de plus nos performances. L'objectif de ce dispositif est de recycler 6kg d'emballages plastiques en plus par an et par habitant.

### Les encombrants

Depuis 2016, la fréquence de collecte des encombrants est modifiée.

Les encombrants sont désormais collectés en porte à porte une fois par trimestre en Février, Mai, Août et Novembre.

Les collectes débutent dès 5h du matin, veuillez donc déposer vos encombrants sur le trottoir la veille au soir.

Vous pouvez aussi si vous le désirez, déposer vos encombrants à la déchèterie Métostock située sur la ZAC de Feuquières-en-Vimeu. Ceux en bon état auront une seconde vie via la recyclerie du Vimeu.

Sont compris dans les objets encombrants :

Les objets volumineux provenant exclusivement d'usage domestique qui par leur nature leur poids et leurs dimensions peuvent être chargés par deux personnes dans la benne et dans la limite de 2 m<sup>3</sup> par habitation et à condition d'être correctement conditionnés et déposés en bordure de trottoir la veille au soir du jour de la collecte et de respecter les normes ci-dessous :

- Poids maximum de l'objet 70 kg
- Longueur maximale de l'objet : 2 m

Il s'agit donc des déchets suivants :

Pour l'électroménager : cuisinière, réfrigérateur, congélateur, aspirateur, machine à laver, fourneau, poêle à mazout (réservoir vide) TV et matériels HIFI...

Pour le mobilier d'ameublement : chaises, tables, sommier, lit, matelas, armoire démontée, canapé, fauteuil, bureau, chevet, commode, salon de jardin...

Pour les appareils de chauffage et sanitaire : radiateur, cumulus, table à repasser, jouets, divers articles de cuisine. ..

Et objets divers : vélo, poussette, landau, table à repasser, jouet, divers articles.

**Ne sont pas compris :**

Les déblais, gravats, décombres, et débris provenant de travaux, objets métalliques et déchets verts, bouteille sous pression, amiante, extincteurs, huiles.



# MÉMO-TRI

**Désormais dans votre commune, vous pouvez déposer tous vos emballages sans exception dans le bac de tri :**

emballages en métal, en papier-carton, briques alimentaires, mais aussi tous les emballages en plastique.  
Les emballages en verre sont, eux, à déposer dans le conteneur à verre.

**1 C'est un emballage ? Dans le bac de tri !**  
Attention : seuls les emballages se trient, pas les objets ou la vaisselle.

**2 Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.**

**3 Déposez vos emballages en vrac dans le bac.**

Votre collectivité s'engage avec Eco-emballages pour le tri et le recyclage.

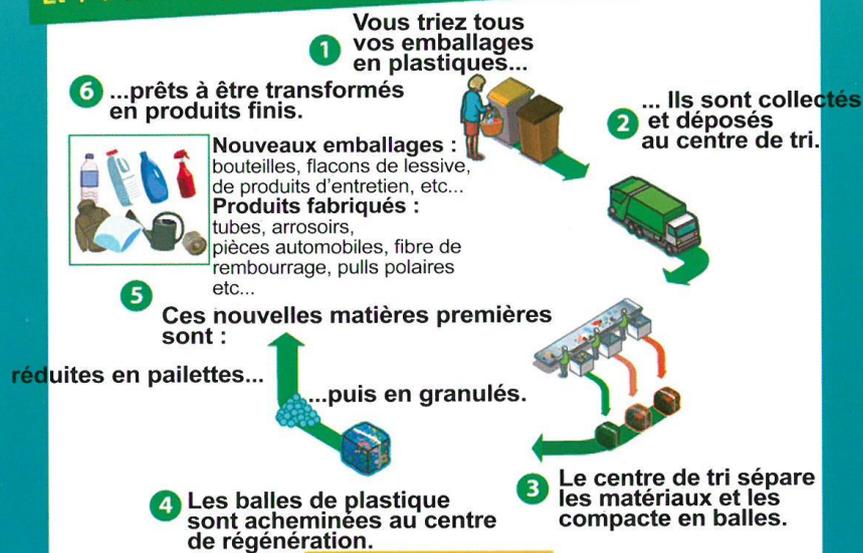
**Un doute, une question sur le tri ?**

03 22 30 40 42 - [www.cc-vimeuindustriel.fr](http://www.cc-vimeuindustriel.fr)

**#SUIVEZMOI**  
SUR ECOEMBALLAGES.FR



**Et + d'emballages recyclés, c'est + de matière à réutiliser !**



**#SUIVEZMOI**  
SUR ECOEMBALLAGES.FR

Imp. CARRE - 03 22 60 38 60

**CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT**

**À RECYCLER**

**EMBALLAGES EN VERRE**



**À RECYCLER**

**EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL, PAPIER-CARTON**



**À JETER**

**ORDURES MÉNAGÈRES**



Votre collectivité s'engage avec Eco-emballages pour le tri et le recyclage.

**Un doute, une question sur le tri ?**

03 22 30 40 42 - [www.cc-vimeuindustriel.fr](http://www.cc-vimeuindustriel.fr)

**#SUIVEZMOI**  
SUR [ECOEMBALLAGES.FR](http://ECOEMBALLAGES.FR)



**Aujourd'hui, le recyclage évolue pour vous permettre de trier encore plus. En plus des papiers et des emballages en carton, aluminium, acier et verre, vous pouvez désormais trier la totalité de vos emballages en plastique.**

Toutes les bouteilles



Tous les flacons et bidons



Toutes les barquettes



Tous les pots et les boîtes



Tous les sacs et sachets



Tous les films



**Pas besoin de les laver, il suffit qu'ils soient bien vidés.**

Dans vos boîtes aux lettres

## SPMA

Vous trouverez dans vos boîtes, la lettre SPMA sur le thème :

### Aviateurs et guerre 39-45

Les lettres déjà parues sont disponibles sur notre site internet.  
[www.aigneville.fr](http://www.aigneville.fr)

## Vie communale et associative

### Som'Propre

L'association des chasseurs d'Hocquélus a participé à la journée Som'Propre. Dans notre département de la Somme, il y a eu 497 points de rendez-vous, 29 communautés de communes ont participé, 10 977 participants, 194 671 kg collectés, et 10 815 sacs.

### Som'Propre Photos



**SPMA Patrimoine**  
Organisation de la restauration et financement de la croix de mission par la SPMA .  
Le socle a été réalisé par l'association du Vimeu et mise en place en septembre.



### Croix de mission



## Les rendez-vous des Associations

### SPMA Conférence

Une conférence  
« Chevaux ânes mulets :  
Les Equidés dans la grande guerre »  
sera présentée  
le 10 novembre à 19 h 30  
la salle François David  
par Adeline DUMONT.

### SPMA Concert

Un concert Blues Rock  
« Rollin 'and Tumblin' »  
aura lieu  
le samedi 19 novembre  
Salle François David.

### Les Petits Monstres

Bourse aux jouets le  
13 novembre 2016  
Salle François David

### ACLA Voyage en Belgique

Marché de Noël à Bruges  
le 03 décembre 2016.  
Départ d'Aigneville à 7 h  
Retour vers 22 h.  
Tarif 20 € par personne

### Téléthon Aigneville

Le Téléthon est prévu les 26 et 27  
novembre à la Salle François David.

Pour tout renseignement appeler en  
mairie 03 22 26 29 92  
Ou Monsieur BOUTELEUX Jean-Paul  
: 07 81 39 37 93

## Manifestations Communales

### Repas des Aînés

Il aura lieu le 6 novembre 2016 salle  
François David.

Les personnes de 65 ans et plus ainsi  
que leurs conjoints sont invités.  
Les adjoints leur rendront visite  
prochainement afin de les inviter  
personnellement à ce repas.

### Cérémonie du 11 novembre

A partir de 11 h 45 :  
Rassemblement devant la mairie  
Cérémonie au Monument aux Morts  
Vin d'honneur.

### Cérémonie du 5 décembre

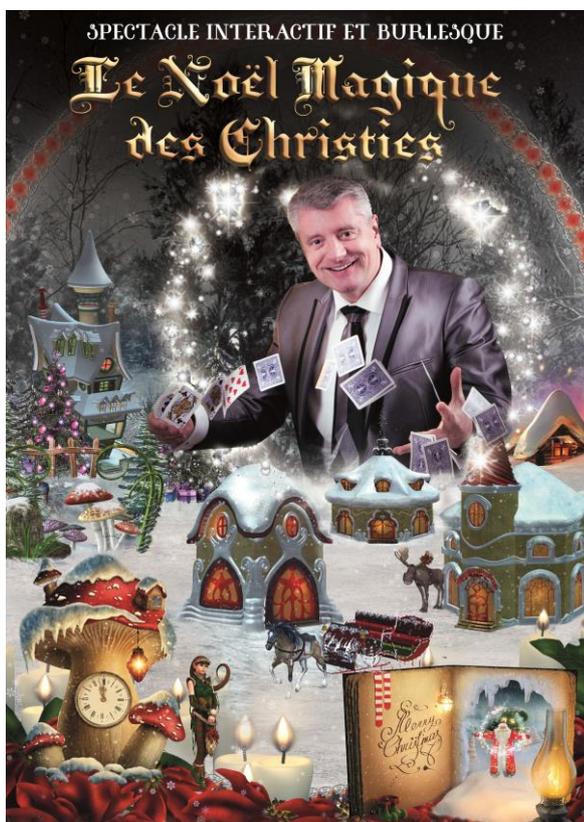
A partir de 18 h 00 :  
Rassemblement devant la mairie  
Cérémonie au Monument aux Morts  
Vin d'honneur.

### Colis des Aînés

La distribution aura lieu le 23  
décembre au matin.

## Spectacle de Noël

Il aura lieu le mardi 20 décembre à  
18 h 30 salle François David.



# 2017

### Vœux du Conseil

La cérémonie aura lieu le dimanche  
15 janvier 2017 à 11 h 30  
salle François David.  
Toute la population est cordialement  
invitée à cette cérémonie.

Les autres dates vous seront communiquées ultérieurement

## Travaux

### Ecole Maternelle

Le chauffage au fioul côté dortoir a été  
remplacé par des radiateurs électriques.

## Travaux de l'association du Vimeu

L'association du Vimeu a réalisé des travaux suivants le diagnostic de l'étude ADAP (Agenda d'Accessibilité Programmée) :

- Ecole d'Hocquélus : Agrandissement du sas, de la porte d'entrée et création de toilettes pour personnes à mobilité réduite.
- Stade communal : mise en conformité de l'accès aux toilettes pour personnes à mobilité réduite et une place de stationnement handicapé.

Ecole Hocquélus  
Pendant les travaux



Ecole d'Hocquélus



Accès toilettes du stade



## Réfection de la rue de Visse (proche du Cimetière)

La réfection de la rue de Visse a été réalisée pendant l'été.

**Dossier en cours**

## Travaux de la traversée d'Hocquélus : Rd 48

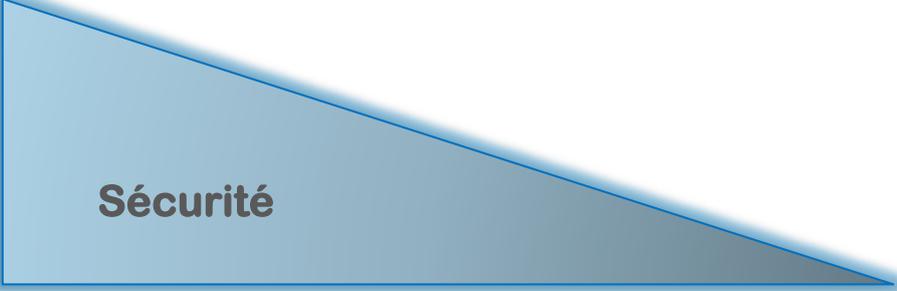
Le département a validé notre projet voirie. Les travaux seront réalisés en 2017. Nous travaillons actuellement sur la gestion des eaux pluviales.

## Cadre de vie

### Chemin des éoliennes

Les employés et six personnes de l'association du Vimeu ont réparé le chemin des éoliennes, 10 tonnes d'enrobés à froid ont été utilisées.





## Sécurité

### Sécurité des Ecoles

Suite aux préconisations de l'Etat et en raison des actes terroristes, des bandes jaunes devant les écoles ont été installées.

Les grilles des écoles pendant les heures de cours sont fermées à clés. Des sonnettes seront prochainement installées aux grilles des écoles.

Il est rappelé qu'il est interdit de pénétrer dans l'enceinte des classes et cours des écoles.

### Sécurité dans notre Village

Plusieurs administrés et conseillers nous ont signalé le comportement dangereux d'automobilistes par leur vitesse excessive.

Une étude sera confiée au cabinet V3D pour examiner les éventuelles solutions. La gendarmerie a été informée.

Il est demandé à chaque automobiliste de veiller à respecter les limitations de vitesse.



## Avis aux propriétaires de chiens

### Pour le respect des employés

Il est demandé à chaque propriétaire de chiens de ne pas laisser les excréments sur les parties communes en herbe (Aire de jeux, trottoirs, bas-côtés).

En effet lors du débroussaillage les employés sont maculés par les excréments.



## Finances

### Emprunt des vestiaires du stade de Football

La dernière échéance de l'emprunt des vestiaires du stade de Football a été payée au 15 juillet 2016.

Pour rappel

Montant de l'emprunt en 2001 : 99 091.86 €

Remboursable sur 15 ans

Coût à la charge de la collectivité pour cet emprunt : 145 720.96 € (Capital et intérêts).

## Finances

L'état des finances de la commune affiche une situation conforme au budget prévisionnel. Le solde en trésorerie est de 247 000 €



## Service Péri-scolaire

### Service périscolaire

Le service périscolaire fonctionne pendant la période scolaire :

#### Garderie

Lundi mardi jeudi et vendredi

De 7 h à 9 h

Et de 17 h 00 à 18 h 30

Le mercredi de 7 h à 9 h

#### TAP

Lundi mardi jeudi et vendredi

Et de 16 h à 17 h 00 (TAP)

Pas de sortie des enfants pendant cette tranche horaire.

#### Cantine

Lundi mardi jeudi et vendredi

De 12 h 00 à 13 h 45

Le conseil lors de sa réunion du 1<sup>er</sup> juin a décidé de revaloriser les tarifs du service périscolaire :

Cantine : 3.15 €

Service périscolaire : 1.20 € pour le premier enfant, 0.80 € pour le deuxième enfant et 0.50 € pour les autres enfants d'une même fratrie.

Le thème abordé en TAP (Temps d'Activités Péri-scolaires) par la commune est « Le Monde ».

Un agent de la CCVI interviendra tous les jeudis pour une activité sur le thème « Alphabet corporel »

## Centre de loisirs 2016

Le centre de loisirs a fonctionné du 6 au 29 juillet 2016 sous la direction de Monsieur MICHAUD David et en Sous Directrice Madame PROTIN Aurélie. 56 enfants étaient inscrits.

Diverses activités ont été proposées :

Camping à Saint Quentin en Tourmont, Poney à Acheux en Vimeu, Piscine, Soirée pyjama pour les petits, Sortie à Bocasse...





## Infos Pratiques

**Site internet de la mairie :  
[www.aigneville.fr](http://www.aigneville.fr)**

Vous retrouverez l'ensemble des informations de notre commune sur ce site mis à jour régulièrement (y compris l'ensemble des procès-verbaux des réunions de conseil).

### **Entretien des Fosses Septiques**

Les fosses septiques doivent être vidangées tous les 3 ou 4 ans. ( bien garder vos attestations des vidanges )

Certains prestataires accordent des tarifs préférentiels lors de groupement de plusieurs usagers.

Rappel

### **Divagation d'animaux**

Il est interdit de laisser divaguer des animaux (chiens) dans la commune.

### **Elections en 2017**

Elections présidentielles :  
Les 23 avril et 7 mai 2017.

Elections législatives :  
Les 11 et 18 juin 2017.

### **Infos Commune**

La prochaine parution de l'infos  
Commune est prévue  
Au 1<sup>er</sup> trimestre 2017.